

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 11 (1965)  
**Heft:** 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Artikel:** LA VIE ET L'ŒUVRE D'ÉMILE BOREL  
**Autor:** Fréchet, Maurice  
**Kapitel:** politique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-39967>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

résultat favorable, pension, bourse, réparation d'un tort, nomination qui lui semblait équitable.

Et il lui était réellement indifférent que l'on dise que c'est à lui que l'on devait le succès « C'est le résultat qui me fait plaisir, non pas la reconnaissance ».

Emile Borel avait exprimé le désir formel d'être inhumé, près de ses parents, dans le cimetière protestant de Saint-Affrique.

S'il demanda, malgré ses idées non religieuses, une brève cérémonie au Temple Réformé de Saint-Affrique, c'est, suivant ses propres termes « Parce qu'il me semble que je dois cela à la mémoire de mes parents ».

## LA POLITIQUE

A partir de son départ de Lille à 26 ans, Borel n'a cessé d'habiter Paris. Mais il n'a jamais oublié son pays natal, où il revenait régulièrement. Estimé de ses concitoyens, connu par son talent d'organisateur, il avait été élu maire de Saint-Affrique à 56 ans. Un peu avant, à 55 ans, il s'était présenté aux élections pour le Conseil général du département de l'Aveyron, et avait été élu.

Sauf l'interruption du règne de Pétain, il conserva ces deux fonctions presque jusqu'à sa mort. Mais il ne s'agissait là que d'intérêts locaux.

Son amitié constante avec Paul Painlevé, futur président du Conseil, le conduisit à s'intéresser à la politique nationale. Car, à ses dons de mathématicien, s'ajoutait un vif intérêt pour les questions sociales. Il fut ainsi élu député de l'Aveyron en 1924 et, à partir de là, siégea pendant 12 ans au Parlement.

On y avait remarqué sa connaissance des hommes et des choses et il y acquit peu à peu une grande influence. C'est ainsi qu'il devint président de la commission des affaires alsaciennes et vice-président de la commission parlementaire la plus importante, celle des finances. Il fut même ministre de la marine pendant les quelques mois que dura un cabinet présidé par Painlevé et participa ainsi à une croisière de la flotte française. Il n'était d'ailleurs pas inconnu dans la maison, ayant eu,

auparavant, l'occasion de rencontrer des officiers de tout grade, pendant les périodes annuelles où il faisait partie du jury d'entrée à l'École navale.

Pendant son séjour au Parlement, Borel eut plusieurs fois la satisfaction de faire adopter des mesures favorables à la recherche scientifique. Indépendamment, l'influence qu'il avait acquise en dehors du cercle étroit des mathématiciens lui a permis d'aider puissamment à la création de l'Institut Henri Poincaré (dont il est question, p. 14) et du Centre national de la recherche scientifique.

A partir de 1936, il se retira de la vie politique.

La guerre vint. Une organisation des Recherches utiles à la Défense nationale, préparée en temps de paix, entra en action. La direction de l'une de ses cellules, qui faisait usage des sciences exactes, fut confiée à Borel. Sous son impulsion, des recherches furent entreprises qui auraient abouti à d'importants résultats si l'armistice n'était venu briser son effort.

Borel ayant atteint l'âge de la retraite, un jubilé fut organisé en janvier 1940, avec grand succès, pendant « la drôle de guerre », succès qui eût rassemblé un plus grand nombre de participants, n'eussent été les événements.

Bien qu'ayant cessé de s'occuper de politique active, Borel y fut douloureusement associé, peu de temps après, en 1941. Les Allemands, probablement dans le but de lancer un avertissement, ont incarcéré en 1941, quatre membres âgés de l'Académie des sciences, dont ils soupçonnaient, d'ailleurs avec raison, les sentiments défavorables. Maintenus en prison, à Fresnes, sans savoir pour quels motifs, pendant un mois, ces quatre membres, dont Borel, occupaient des cellules étroites sans chauffage. La santé de Borel, pourtant partiellement recouvrée quelque temps après, s'est toujours ressentie de cette épreuve subie à 70 ans. Il gagna, dès qu'il le put, l'Aveyron, où il participa à des actions clandestines qui lui valurent la Médaille de la Résistance.

## L'ENSEIGNEMENT

Nous reviendrons en seconde partie sur la façon dont Borel comprenait l'enseignement. De toute façon, il est certain qu'il